

6. Formation et scolarité

Cette dernière partie s'intéresse à la formation et à la scolarité et détaillera les réseaux d'éducation prioritaire mis en oeuvre sur l'île, les dispositifs de scolarisation des enfants handicapés, les retards scolaires des jeunes réunionnais, les taux de réussite aux examens nationaux, la situation de l'illettrisme à La Réunion ainsi que l'offre d'accueil pour le jeune enfant.

En bref

- Près de 122 000 élèves inscrits dans les 532 écoles du 1^{er} degré en septembre 2009
- Près de 104 300 élèves inscrits dans les 84 collèges et 45 lycées en septembre 2009
- 19 collèges, 158 écoles et un lycée polyvalent en réseau « ambition réussite » en 2009
- 21 collèges et 124 écoles publiques en réseau de réussite scolaire en 2009
- Plus de 1 300 élèves scolarisés en CLIS en septembre 2009
- Environ 360 jeunes réunionnais scolarisés au sein d'UPI en septembre 2009
- Près de 134 000 enfants bénéficiaires de l'ARS au 31 décembre 2008
- Près de 59 000 élèves du 2nd degré bénéficient de bourses nationales en septembre 2007, soit 59% des collégiens et 56% des lycéens
- Près de 15% d'élèves scolarisés en CE1 en septembre 2007 présentent un an ou plus de retard
- Les scores moyens aux évaluations diagnostiques à l'entrée en 6^{ème} sont de 46% en Français et de 52% en Mathématiques en septembre 2008 à La Réunion
- Plus d'un élève sur 4 entrant en 6^{ème} en 2007 présente un an ou plus de retard
- Près de 4% des élèves entrant en classe de 2^{nde} présentent au moins 2 ans de retard en 2007
- Les taux de réussite aux examens en 2009 sont de 80,2% pour le Brevet, 89,9% pour le Baccalauréat général, 78,7% pour le Baccalauréat technologique et 84,7% pour le Baccalauréat professionnel
- Près de 15 000 jeunes sortants du système éducatif au niveau secondaire en 2007, dont 12% sans qualification
- Plus d'un Réunionnais de 15 ans ou plus sur deux ne possède aucun diplôme en 2006
- 28% de jeunes présentant des difficultés de lecture parmi les 9 500 ayant participé aux JAPD de janvier à juillet 2009
- L'Enquête IVQ 2007 recense 100 000 adultes illettrés à La Réunion, soit 21% des 16-25 ans ayant été scolarisés sur le territoire national
- Plus de 100 structures d'accueil collectif du jeune enfant pour un total de 3 655 places en 2009, soit environ 9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans
- 1 200 assistantes maternelles agréées pour un total de 2 646 places en 2009, soit plus de 6 places pour 100 enfants de moins de 3 ans

6.1 Premier degré : Etablissements et élèves

La Réunion comptabilise près de 122 000 élèves inscrits dans les 532 écoles du 1^{er} degré à la rentrée scolaire 2009-2010, soit 120 de moins qu'à la rentrée scolaire 2005-2006. Les effectifs du niveau préélémentaire enregistrent une baisse de l'ordre de 0,9% en moyenne par an depuis septembre 2005. Après une période de croissance, les effectifs du niveau élémentaire diminuent pour la 2^{ème} année consécutive (- 0,1% entre septembre 2008 et septembre 2009).

A La Réunion, environ 7,5% des élèves du 1^{er} degré sont inscrits dans un établissement privé sous contrat en septembre 2009. La part du privé a augmenté pour les élèves scolarisés en préélémentaire (+ 1,5% en moyenne par an entre septembre 2005 et septembre 2009) alors qu'elle reste stable pour les élèves de l'enseignement élémentaire. La scolarisation dans un établissement privé est néanmoins moins fréquente à La Réunion qu'en métropole (14% dans le 1^{er} degré pour 2008-2009 en métropole).

A la rentrée scolaire 2009-2010, l'enseignement préélémentaire rassemble environ 44 300 élèves, dont 586 enfants âgés de 2 ans. Le taux de scolarisation des enfants réunionnais de 2 ans, de l'ordre de 4,4% pour 2009-2010, reste très inférieur à celui enregistré en métropole (18,1% pour l'année scolaire 2008-2009).

Environ 35% des enfants réunionnais inscrits dans un établissement du 1^{er} degré sont scolarisés dans un établissement du Sud de l'île, contre 26% dans l'Ouest, 23% dans le Nord et 16% dans l'Est.

Définitions

Premier degré : enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le cours préparatoire) et l'enseignement élémentaire.

Enseignement préélémentaire : les enfants sont accueillis soit dans les écoles maternelles, soit dans des écoles élémentaires comportant une classe maternelle ou une section maternelle au sein d'une classe à plusieurs niveaux, soit dans des écoles spécialisées.

Enseignement élémentaire : il est donné en très grande partie dans les écoles primaires ; l'enseignement spécialisé y est inclus : classes d'initiation, classes d'adaptation, classes d'intégration scolaire (CLIS).

Ecoles privées : elles sont soit sous contrat simple, dans ce cas, seul le personnel enseignant est payé par l'État ; soit sous contrat d'association, l'État prenant alors également en charge les dépenses de fonctionnement de l'externat ; soit hors contrat. Sont comptabilisés ici les effectifs de tout l'enseignement privé du premier degré.

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1er degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2009-2010 ; Tableaux statistiques n° 122 ; octobre 2009 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1er degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n°99 ; octobre 2008 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1er degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2007-2008 ; Note d'information n° 139 ; octobre 2007 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1er degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2006-2007 ; Note d'information n° 127 ; octobre 2006 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2005-2006 ; Note d'information n° 129 ; novembre 2006 ; 101 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.

Effectifs de l'enseignement public et privé du premier degré à La Réunion

	Année scolaire					Taux de croissance annuel moyen entre 2005-2006 et 2009-2010 (en %)
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Enseignement public						
Préélémentaire	42 647	42 097	42 028	41 616	41 019	-1,0%
Elémentaire*	70 214	70 950	71 769	71 724	71 584	0,5%
Total Premier degré*	112 861	113 047	113 797	113 340	112 603	-0,1%
Enseignement privé sous contrat						
Préélémentaire	3 206	3 174	3 192	3 198	3 282	0,6%
Elémentaire	5 793	5 733	5 726	5 760	5 852	0,3%
Total Premier degré	8 999	8 907	8 918	8 958	9 134	0,4%
Ensemble du 1^{er} degré						
Préélémentaire	45 853	45 271	45 220	44 814	44 301	-0,9%
Elémentaire*	76 007	76 683	77 495	77 484	77 436	0,5%
Total Premier degré*	121 860	121 954	122 715	122 298	121 737	0,0%

Source : Rectorat de La Réunion - Exploitation ORS - NB (*) : comprend les classes d'intégration scolaire (CLIS)

Répartition des effectifs et des établissements de l'enseignement public et privé du premier degré pour l'année scolaire 2009-2010 par commune à La Réunion

	Préélémentaire (public + privé)		Elémentaire* (public + privé)	Ensemble 1 ^{er} degré* (public + privé)	Etablissements 1 ^{er} degré (public + privé)
	Total	dont enfants de 2 ans			
Les Aviron	484	-	863	1 347	4
Bras Panon	658	7	1 068	1 726	7
Entre-Deux	288	-	500	788	5
Etang-Salé	622	ns	1 191	1 813	9
Petite Ile	544	-	956	1 500	7
Plaine des Palmistes	283	-	442	725	2
Le Port	2 375	-	4 195	6 570	31
La Possession	1 584	ns	2 719	4 303	26
Saint-André	3 101	19	5 531	8 632	28
Saint-Benoît	2 053	19	3 635	5 688	25
Saint-Denis	7 429	127	13 012	20 441	85
Saint-Joseph	1 838	17	3 302	5 140	25
Saint-Leu	1 621	24	2 794	4 415	21
Saint-Louis	3 204	87	5 399	8 603	33
Saint-Paul	5 334	50	9 645	14 979	69
Saint-Pierre	4 215	88	7 458	11 673	43
Saint-Philippe	246	-	438	684	5
Sainte-Marie	1 575	ns	2 649	4 224	20
Sainte-Rose	359	ns	651	1 010	7
Sainte-Suzanne	1 409	46	2 391	3 800	16
Salazie	385	14	704	1 089	8
Le Tampon	4 014	58	6 764	10 778	41
Trois-Bassins	366	5	637	1 003	8
Cilaos	314	14	492	806	7
La Réunion	44 301	586	77 436	121 737	532

Source : Rectorat de La Réunion - Exploitation ORS - (ns : inférieur à 5)
NB (*) : comprend les classes d'intégration scolaire (CLIS)

6.2 Second degré : Etablissements et élèves

A la rentrée scolaire 2009-2010, notre région enregistre près de 104 300 jeunes inscrits dans le second degré et répartis au sein des 84 collèges et 45 lycées de l'île. La tendance est à la diminution des effectifs (- 0,4% en moyenne par an depuis l'année scolaire 2005-2006), plus particulièrement dans les collèges (- 1,2%).

A La Réunion, 6 élèves du 2nd degré sur 100 sont inscrits dans un établissement privé sous contrat en septembre 2009, contre plus d'un sur cinq en métropole (21,2%). La part du privé a augmenté pour tous les élèves scolarisés dans le second degré depuis 2005, principalement pour le premier cycle (+ 3,3% en moyenne par an entre septembre 2005 et septembre 2009).

A la rentrée scolaire 2009-2010, l'enseignement adapté en SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) concerne 2 403 élèves, soit environ 130 élèves de moins qu'à la rentrée scolaire 2005-2006. Inversement, les classes post-bac connaissent un grand essor avec 2% d'augmentation moyenne annuelle des effectifs entre les années scolaires 2005-2006 et 2009-2010.

Environ 35% des jeunes réunionnais inscrits dans un établissement du 2nd degré sont scolarisés dans un établissement du Sud de l'île, contre 25% dans le Nord, 24% dans l'Ouest et 16% dans l'Est.

Définitions

Second degré : enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et dans les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Premier cycle : enseignement de la sixième à la troisième. À la rentrée 1997, ont été créées des unités pédagogiques d'intégration (UPI) regroupant des adolescents présentant un handicap compatible avec une scolarisation en collège.

Second cycle général et technologique : classes de seconde, première et terminale préparant au baccalauréat, au baccalauréat de technicien ou au brevet de technicien.

Second cycle professionnel : classes préparant aux BEP et aux CAP, baccalauréats professionnels et aux brevets des métiers d'arts (BMA). Sont également incluses diverses formations de niveaux IV et V.

Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : enseignements adaptés du second degré qui n'existent que dans l'enseignement public.

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs d'élèves dans le second degré (public et privé) - Année scolaire 2009-2010 ; Tableaux statistiques n°135 ; février 2010 ; 35 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves dans le second degré (public et privé) - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n° 161 ; décembre 2008 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2007-2008 ; Note d'information n° 162 ; décembre 2008 ; 103 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2005-2006 ; Note d'information n° 129 ; novembre 2006 ; 101 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.
- INSEE Réunion : Tableau Economique de La Réunion ; édition 2009-2010 ; février 2010 ; 237 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Les élèves du second degré à la rentrée 2009 dans les établissements publics ou privés; Blanché E., Gasq P-O., Paulin I. ; Note d'information 10-03 ; 6 p.

Effectifs de l'enseignement public et privé du second degré à La Réunion

	Année scolaire					TCAM** entre 2005-2006 et 2009-2010 (en %)
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Enseignement public						
Premier cycle*	56 937	56 050	54 754	54 314	53 831	-1,4%
SEGPA	2 535	2 446	2 482	2 455	2 397	-1,4%
Second cycle général et technologique	21 910	22 175	22 247	22 103	21 878	0,0%
Second cycle professionnel	15 226	15 515	15 788	16 105	16 082	1,4%
Post-bac	3 201	3 231	3 381	3 479	3 452	1,9%
Total Second degré + post-bac*	99 809	99 417	98 652	98 456	97 640	-0,5%
Enseignement privé sous contrat						
Premier cycle*	3 920	3 940	4 016	4 097	4 262	2,1%
SEGPA	-	-	-	-	6	-
Second cycle général et technologique	1 475	1 486	1 527	1 529	1 525	0,8%
Second cycle professionnel	610	621	666	659	654	1,8%
Post-bac	188	197	197	208	210	2,8%
Total Second degré + post-bac	6 193	6 244	6 406	6 493	6 657	1,8%
Ensemble du 2nd degré						
Premier cycle*	60 857	59 990	58 770	58 411	58 093	-1,2%
SEGPA	2 535	2 446	2 482	2 455	2 403	-1,3%
Second cycle général et technologique	23 385	23 661	23 774	23 632	23 403	0,0%
Second cycle professionnel	15 836	16 136	16 454	16 764	16 736	1,4%
Post-bac	3 389	3 428	3 578	3 687	3 662	2,0%
Total Second degré + post-bac*	106 002	105 661	105 058	104 949	104 297	-0,4%

Source : Rectorat de La Réunion – Exploitation ORS

NB (*) : comprend les unités pédagogiques d'intégration (UPI) - NB (**): Taux de croissance annuel moyen

Répartition des effectifs et des établissements de l'enseignement public et privé du second degré pour l'année scolaire 2009-2010 par commune à La Réunion

	Premier cycle*, SEGPA		Second cycle, post-bac		Elèves 2nd degré* + post-bac
	Elèves	Etablissements	Elèves	Etablissements	
Les Avirons	660	1	1 229	1	1 889
Bras Panon	817	1	839	1	1 656
Entre-Deux	399	1	-	-	399
Etang-Salé	1 041	2	-	-	1 041
Petite Ile	691	1	-	-	691
Plaine des Palmistes	314	1	-	-	314
Le Port	3 150	4	2 427	2	5 577
La Possession	2 140	3	1 126	1	3 266
Saint-André	4 409	6	2 811	3	7 220
Saint-Benoît	2 666	5	3 344	3	6 010
Saint-Denis	9 995	14	8 968	9	18 963
Saint-Joseph	2 638	3	2 095	3	4 733
Saint-Leu	2 337	3	708	1	3 045
Saint-Louis	4 144	5	3 311	4	7 455
Saint-Paul	7 619	9	4 661	5	12 280
Saint-Pierre	5 819	8	4 221	4	10 040
Saint-Philippe	335	1	-	-	335
Sainte-Marie	2 118	3	1 807	2	3 925
Sainte-Rose	495	1	-	-	495
Sainte-Suzanne	1 754	3	1 131	2	2 885
Salazie	542	1	-	-	542
Le Tampon	5 449	6	4 420	3	9 869
Trois-Bassins	522	1	703	1	1 225
Cilaos	442	1	-	-	442
La Réunion	60 496	84	43 801	45	104 297

Source : Rectorat de La Réunion (public+privé) - Exploitation ORS

NB (*) : comprend les unités pédagogiques d'intégration (UPI)

6.3 Education prioritaire

A la rentrée scolaire 2009-2010, on compte 19 collèges publics en réseau « ambition réussite » (RAR) à La Réunion qui scolarisent environ 15 000 jeunes, soit 27% des effectifs de l'enseignement public (en septembre 2008). Un collège public sur quatre appartient à un RAR à La Réunion en septembre 2009, contre un sur 25 en métropole (en septembre 2008). Les collèges « ambition réussite » sont associés à 158 écoles de secteur à La Réunion, qui représentent plus de 30% des écoles publiques, contre 3% en métropole (en septembre 2008). Le lycée polyvalent du Port est le seul lycée labellisé « ambition réussite » à La Réunion.

Les réseaux de réussite scolaire (RRS) rassemblent à La Réunion 21 collèges et 124 écoles en septembre 2009. Ils concernent environ 14 000 collégiens, soit un quart des effectifs de l'enseignement public à la rentrée scolaire 2008, contre 16% en métropole. Plus du quart des collèges publics réunionnais appartient à un RRS, contre 16% en métropole (en septembre 2008). Concernant les établissements publics du 1^{er} degré, 24% des écoles réunionnaises sont rattachées à un réseau de réussite scolaire à la rentrée scolaire 2009-2010 alors que seulement une école sur 10 l'est en métropole en septembre 2008.

En septembre 2009, près du tiers des 19 collèges publics réunionnais labellisés « ambition réussite » se situe dans l'Ouest de l'île, contre 26% dans l'Est et le Sud et 15% dans le Nord. Cette surreprésentation de la microrégion Ouest est encore plus visible pour les collèges publics labellisés « réussite scolaire » avec près de 40% des collèges RRS de l'île situés dans cette microrégion.

Définitions

Politique de l'éducation prioritaire : initiée en 1981 avec la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP), la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie à la rentrée 1999 avec l'ajout d'une nouvelle structure : le réseau d'éducation prioritaire (REP). L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire dont l'objectif est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient "l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves."

La classification des établissements a pris appui sur des critères nationaux objectifs, précis et pertinents, tant sociaux que scolaires, devant traduire fidèlement la situation concrète des élèves : la part d'enfants issus de familles appartenant à des catégories socioprofessionnelles défavorisées, la part des parents bénéficiaires du RMI, la part des enfants ayant des parents non francophones, la part d'élèves ayant des résultats faibles aux évaluations en sixième (20 points au-dessous de la moyenne), la part d'élèves ayant un retard scolaire de deux ans en sixième. Ces critères généraux ont été complétés au niveau académique par des éléments locaux reflétant la réalité du territoire.

A partir de ces critères, la relance de 2006 a permis de distinguer deux niveaux d'éducation prioritaire. Le premier niveau correspond aux écoles et collèges des réseaux « ambition réussite » (RAR), ils accueillent les publics les plus en difficulté sur les plans socio-économiques et scolaires. Le second niveau correspond aux réseaux de réussite scolaire (RRS) qui regroupent des établissements scolarisant des publics socialement plus hétérogènes. Ces dénominations remplacent celles de REP et de ZEP. L'objectif central est la réduction des écarts en matière de résultats scolaires entre les élèves concernés par l'éducation prioritaire et ceux qui n'en relèvent pas.

La différence entre les deux types de réseau RAR et RRS réside principalement dans la priorité donnée aux RAR dans l'affectation de moyens supplémentaires et la mise en place d'un partenariat de haut niveau destiné à « colorer » l'action de l'ensemble du collège.

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : L'Académie de La Réunion en Bref - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n°182 ; Août 2009 ; 23 p.

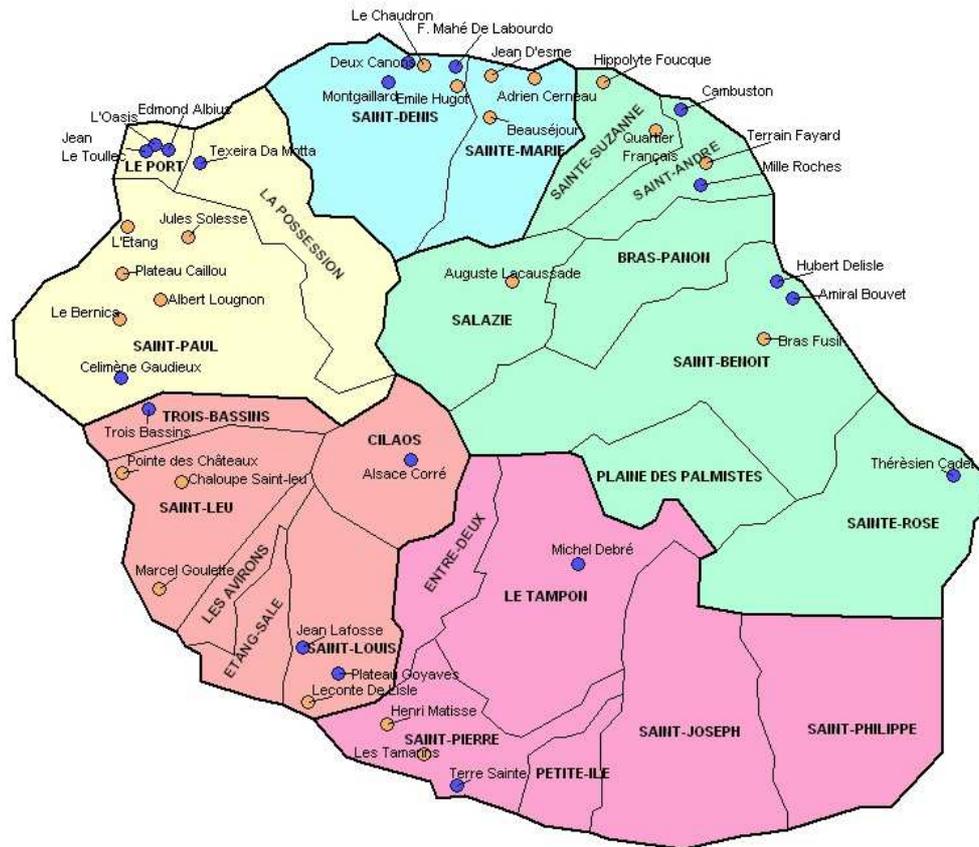
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.

Nombre et proportion d'établissements en éducation prioritaire à La Réunion et en métropole

	Ecoles		Collèges*				Lycées**	
	Nombre	%	Nombre	%	Effectif	%	Nombre	%
La Réunion : Année 2009-2010								
Etablissements publics	508		76				41	
- dont en Ambition Réussite	158	31%	19	25%	15 078	27%	1	2%
- dont en Réseau Réussite Scolaire	124	24%	21	28%	14 035	25%	0	0%
Métropole : Année 2008-2009								
- dont en Ambition Réussite	1 434	3%	211	4%	89 109	4%	25	1%
- dont en Réseau Réussite Scolaire	4 988	10%	810	16%	367 758	16%	0	0%

Sources : Rectorat de La Réunion, Ministère de l'Éducation Nationale
 NB (*) : Le nombre d'élèves inclut les effectifs de SEGPA et se rapporte à l'année scolaire 2008-2009 pour La Réunion et pour la métropole
 NB (**): Lycées généraux et technologiques, lycées professionnels, lycées polyvalents

Répartition des collèges en éducation prioritaire à la rentrée scolaire 2009-2010 à La Réunion



Les bassins d'éducation et de formation

- EST
- NORD
- OUEST
- SUD-EST
- SUD-OUEST

Collège en Réseau Ambition Réussite (RAR) (19)

Collège en Réseau Réussite Scolaire (RRS) (21)

Division des élèves et de la scolarité
 DES 3 - Statistiques et indicateurs de pilotage

Source : Rectorat de La Réunion

6.4 Scolarisation des enfants handicapés

L'intégration scolaire collective des enfants et adolescents handicapés s'organise au sein des CLasses d'Intégration Scolaire (CLIS) pour le 1^{er} degré et des Unités Pédagogiques d'Insertion (UPI) pour le 2nd degré.

A La Réunion, les effectifs de CLIS représentent 1 343 enfants du 1^{er} degré à la rentrée scolaire 2009-2010, soit 50 de plus qu'à la rentrée scolaire 2006-2007. En septembre 2009, moins de 2 enfants scolarisés en milieu élémentaire sur 100 le sont au sein des CLIS à La Réunion, contre 1% au niveau national (en septembre 2008). La proportion d'élèves scolarisés en CLIS varie selon les communes, de 0,2% à Sainte-Rose à 3,1% à Sainte-Suzanne.

Environ 360 jeunes réunionnais sont scolarisés au sein d'UPI en septembre 2009, soit 150 de plus qu'en 2006. Cette augmentation des effectifs d'UPI, de l'ordre de 21% en moyenne par an entre septembre 2006 et septembre 2009 à La Réunion, est légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 24% en moyenne par an entre 2006 et 2008). La plus forte augmentation des effectifs d'UPI est notée dans l'Est (+ 28% en moyenne par an entre 2006 et 2009). A la rentrée scolaire 2009-2010, un jeune réunionnais inscrit dans le 1^{er} cycle sur 200 est scolarisé au sein d'une UPI. Cette proportion est équivalente à celle observée au niveau national et varie sur le territoire de 0,4% pour la microrégion Sud à 0,6% pour l'Est de l'île.

Définitions

Classes d'intégration scolaire (CLIS) : classes accueillant des élèves du niveau élémentaire présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

Unités pédagogiques d'intégration (UPI) : dispositifs collectifs de scolarisation en collège et en lycée pour les élèves présentant des déficiences sensorielles ou motrices, ou présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

Part des effectifs scolaires en CLIS : rapport du nombre d'enfants scolarisés en CLIS sur le nombre d'enfants du niveau élémentaire (public + privé). Ici, il s'agit des effectifs de la rentrée scolaire 2009-2010 pour La Réunion et 2008-2009 pour la France entière.

Part des effectifs scolaires en UPI : rapport du nombre d'enfants scolarisés en UPI sur le nombre d'enfants du premier cycle (public + privé). Ici, il s'agit des effectifs de la rentrée scolaire 2009-2010 pour La Réunion et 2008-2009 pour la France entière.

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs d'élèves dans le second degré (public et privé) - Année scolaire 2009-2010 ; Tableaux statistiques n°135 ; février 2010 ; 35 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1^{er} degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2009-2010 ; Tableaux statistiques n° 122 ; octobre 2009 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1^{er} degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n°99 ; octobre 2008 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1^{er} degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2007-2008 ; Note d'information n° 139 ; octobre 2007 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves du 1^{er} degré par école et par commune (public et privé) - Année scolaire 2006-2007 ; Note d'information n°127 ; octobre 2006 ; 40 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves dans le second degré (public et privé) - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n° 161 ; décembre 2008 ; 40 p.

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves dans le second degré (public et privé) - Année scolaire 2007-2008 ; Note d'information n° 140 ; décembre 2007 ; 35 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Effectifs des élèves dans le second degré (public et privé) - Année scolaire 2006-2007 ; Note d'information n° 128 ; novembre 2006 ; 34 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2008 ; 418 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2007 ; 418 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : La scolarisation des enfants et adolescents handicapés ; Espagnol P., Prouchandy P. ; Note d'information 07-23 ; 6 p.
- DREES : La scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap ; de Lacerda E., Jagers C., Michaudon H., Monteil C., Trémoureux C. ; Etudes et Résultats ; n° 216 ; janvier 2003 ; 12 p.

Répartition des effectifs d'élèves scolarisés en CLIS par commune à La Réunion

	Année scolaire				Part* des effectifs scolaires en CLIS en 2009-2010 (en %)	Taux de croissance annuel moyen entre 2006-2007 et 2009-2010 (en %)
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Les Aviron	-	-	11	12	1,4%	-
Bras Panon	16	12	10	17	1,6%	2,0%
Entre-Deux	9	8	12	8	1,6%	-3,9%
Etang-Salé	12	12	11	11	0,9%	-2,9%
Petite Ile	25	24	22	25	2,6%	0,0%
Plaine des Palmistes	-	-	-	-	-	-
Le Port	72	66	58	69	1,6%	-1,4%
La Possession	38	36	35	39	1,4%	0,9%
Saint-André	42	43	53	59	1,1%	12,0%
Saint-Benoît	56	43	55	64	1,8%	4,6%
Saint-Denis	198	205	217	247	1,9%	7,6%
Saint-Joseph	37	30	31	27	0,8%	-10,0%
Saint-Leu	52	55	41	46	1,6%	-4,0%
Saint-Louis	151	123	142	137	2,5%	-3,2%
Saint-Paul	133	128	133	135	1,4%	0,5%
Saint-Pierre	159	158	158	176	2,4%	3,4%
Saint-Philippe	12	11	11	12	2,7%	0,0%
Sainte-Marie	33	29	32	31	1,2%	-2,1%
Sainte-Rose	6	6	5	ns	0,2%	-45,0%
Sainte-Suzanne	69	69	77	74	3,1%	2,4%
Salazie	9	9	7	11	1,6%	6,9%
Le Tampon	141	115	106	120	1,8%	-5,2%
Trois-Bassins	9	11	12	10	1,6%	3,6%
Cilaos	12	5	11	12	2,4%	0,0%
La Réunion	1 291	1 198	1 250	1 343	1,7%	1,3%
Métropole + DOM	39 684	39 634	40 231	nd	1,0%**	0,7%**

Source : Rectorat de La Réunion – Exploitation ORS (nd : non disponible, ns : inférieur à 5)

NB (*) : pour 100 enfants du niveau élémentaire (public + privé)

NB (**): pour la France entière, les données utilisées sont celles de l'année scolaire 2008-2009

Répartition des effectifs d'élèves scolarisés en UPI par microrégion à La Réunion

	Année scolaire				Part* des effectifs scolaires en UPI en 2009-2010 (en %)	Taux de croissance annuel moyen entre 2006-2007 et 2009-2010 (en %)
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Nord	61	58	71	84	0,5%	11,3%
Est	28	46	58	59	0,6%	28,2%
Ouest	60	69	71	100	0,5%	18,6%
Sud	58	66	95	119	0,4%	27,1%
La Réunion	207	239	295	362	0,5%	20,5%
Métropole + DOM	9 388	11 199	14 494	nd	0,5%**	24,3%**

Source : Rectorat de La Réunion – Exploitation ORS (nd : non disponible)

NB (*) : pour 100 enfants du premier cycle (public + privé)

NB (**): pour la France entière, les données utilisées sont celles de l'année scolaire 2008-2009

6.5 Aides financières à la scolarité

Au 31 décembre 2008, près de 134 000 jeunes réunionnais bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), soit près de 1 800 bénéficiaires en moins par rapport à la situation au 31 décembre 2005. La diminution du nombre d'enfants bénéficiaires de l'ARS est de l'ordre de 0,4% en moyenne par an entre 2005 et 2008 à La Réunion alors que la situation reste stable en métropole sur la même période. Les plus fortes diminutions du nombre d'enfants bénéficiaires de l'ARS entre 2005 et 2008 sont observées à Bras-Panon, Cilaos, Sainte-Rose et Saint-Philippe (- 3% en moyenne par an entre 2005 et 2008).

Près de trois quarts des enfants scolarisés au niveau élémentaire ou dans le second degré en septembre 2008 sont bénéficiaires de l'ARS au 31 décembre 2008 à La Réunion, contre un sur deux en métropole.

En septembre 2007, près de 59 000 élèves du second degré ont bénéficié d'une bourse nationale à La Réunion, soit 59% des collégiens et 56% des lycéens. Ces proportions sont plus de 2 fois supérieures à celles observées au niveau national (24% en collège et en lycée en septembre 2008). La proportion d'élèves boursiers est plus de 2 fois plus importante dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé à La Réunion et au niveau national, avec un écart plus important au sein des collèges.

La part des collégiens boursiers a baissé à La Réunion, aussi bien dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé, passant de 61% en septembre 2005 à 59% en septembre 2007. Au lycée, la proportion d'élèves boursiers a baissé dans l'enseignement public (- 3% en moyenne par an entre septembre 2005 et septembre 2007) mais a augmenté dans l'enseignement privé (+ 5% en moyenne par an sur la même période).

Définitions

Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) : créée en 1986, elle est versée annuellement, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant à charge scolarisé ou en apprentissage, âgé de 6 à 18 ans non révolus au 15 septembre suivant la rentrée. Le montant de l'ARS dépend de l'âge de l'enfant et vaut pour la rentrée scolaire 2009-2010 : 280,76 € pour un enfant de 6 à 10 ans, 296,22 € pour un enfant de 11 à 14 ans et 306,51 € pour un enfant de 15 à 18 ans.

Bourse nationale : bourse payée sur des crédits du budget du ministère de l'Éducation nationale. Il existe des bourses départementales, non comptabilisées ici, prises en charge par les crédits des Conseils Généraux.

Bourse de collège : à la charge de l'état, elle est versée en trois parts trimestriellement égales. Elle peut être accordée aux élèves inscrits dans un collège public, dans un collège privé sous contrat, dans un collège privé hors contrat habilité par le recteur d'académie ou, sous certaines conditions, dans une classe de niveau collège du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Selon les plafonds annuels de ressources, il existe trois niveaux de bourse pour l'année scolaire 2009-2010 : 79,71 €, 220,80 € et 344,85 €.

Bourse de lycée : gérée par les inspections académiques, elle est versée trimestriellement et concerne les élèves scolarisés en lycée et en EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté), y compris ceux de premier cycle, de CPA (Classe Préparatoire à l'Apprentissage) et de CFA (Centre de Formation d'Apprentis). Le montant de la bourse varie selon le nombre de parts dont bénéficie la famille. Ce nombre est fonction des ressources et des charges familiales et peut varier entre 3 et 10 parts. Le montant de la part de bourse est de 42,57 € pour l'année scolaire 2009-2010.

Sources

- CAF Réunion : Tableau de bord des prestations familiales au 31 décembre 2005 ; 10 p.
- CAF Réunion : Tableau de bord des prestations familiales au 31 décembre 2008 ; 10 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : L'Académie de La Réunion en Bref - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n°182 ; Août 2009 ; 23 p.

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2007-2008 ; Note d'information n° 162 ; décembre 2008 ; 103 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2005-2006 ; Note d'information n° 129 ; novembre 2006 ; 101 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.

Répartition du nombre d'enfants bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire par commune à La Réunion (situation au 31 décembre)

	2005	2008	Taux de croissance annuel moyen 2005-2008 (en %)
Bras Panon	1 844	1 689	-2,9%
Cilaos	1 113	1 009	-3,2%
Entre-Deux	933	891	-1,5%
Etang-Salé	1 837	1 727	-2,0%
La Possession	4 046	3 963	-0,7%
Le Port	8 550	8 370	-0,7%
Le Tampon	11 725	11 746	0,1%
Les Aviron	1 233	1 257	0,6%
Petite Ile	1 648	1 598	-1,0%
Plaine des Palmistes	687	720	1,6%
Salazie	1 538	1 499	-0,9%
Saint-André	10 382	10 372	0,0%
Saint-Benoit	6 916	6 917	0,0%
Saint-Denis	20 239	20 153	-0,1%
Saint-Joseph	6 003	5 951	-0,3%
Saint-Leu	5 051	4 915	-0,9%
Saint-Louis	9 931	10 162	0,8%
Saint-Paul	15 562	15 459	-0,2%
Saint-Philippe	1 063	966	-3,1%
Saint-Pierre	13 297	12 770	-1,3%
Sainte-Marie	4 901	4 720	-1,2%
Sainte-Rose	1 422	1 299	-3,0%
Sainte-Suzanne	4 031	4 108	0,6%
Trois-Bassins	1 420	1 334	-2,1%
Hors département (mutation)	57	23	-
La Réunion	135 429	133 618	-0,4%
Métropole	4 613 767	4 603 749	-0,1%

Source Réunion : CAF Réunion - Source Métropole : CNAF – Exploitation ORS

Nombre et proportion d'élèves boursiers au collège et au lycée à La Réunion et en France

	La Réunion						Métropole + DOM		
	Année scolaire 2005-2006			Année scolaire 2007-2008			Année scolaire 2008-2009		
	Public	Privé	Public + Privé	Public	Privé	Public + Privé	Public	Privé	Public + Privé
Collégiens boursiers									
Effectif	37 798	569	38 367	35 494	544	36 038	689 647	75 334	764 981
Proportion (%)	63,6%	14,7%	60,6%	62,0%	13,8%	58,9%	27,4%	11,3%	24,2%
Lycéens boursiers									
Effectif	22 664	593	23 257	21 934	693	22 627	435 268	62 682	497 950
Proportion (%)	61,0%	27,7%	59,2%	57,7%	30,6%	56,2%	26,1%	13,7%	23,5%

Source Réunion : Rectorat de La Réunion – Source Métropole + DOM : Ministère de l'Éducation Nationale

6.6 Retard scolaire dans le premier degré

A la rentrée scolaire 2007-2008, 8% des enfants scolarisés en CP dans les écoles publiques réunionnaises présentent un an ou plus de retard. Ce taux de retard augmente avec le niveau scolaire et concerne plus de 23% des élèves scolarisés en CM2 à La Réunion. On enregistre néanmoins une baisse des taux de retard scolaire entre 2006 et 2007, et ce quelque soit le niveau, de - 5% pour les CE1 à - 11% pour les CE2 et les CM1.

Retenu comme indicateur du thème « Formation, Echec scolaire » de la Base de Données Sociales Localisées (BDSL), le taux de retard en CE1 concernait en 1999 un élève sur cinq à La Réunion, contre 14% au niveau national.

En 2007, le taux de retard en CE1 estimé par le Rectorat s'élève à près de 15% à La Réunion. Ce taux varie selon les communes, de 3% à La Plaine des Palmistes à plus de 20% à Salazie.

Définitions

Base de Données Sociales Localisées (BDSL) : outil d'observation sociale mettant des données chiffrées issues de différents producteurs de données à la disposition des décideurs et des professionnels de l'action sociale.

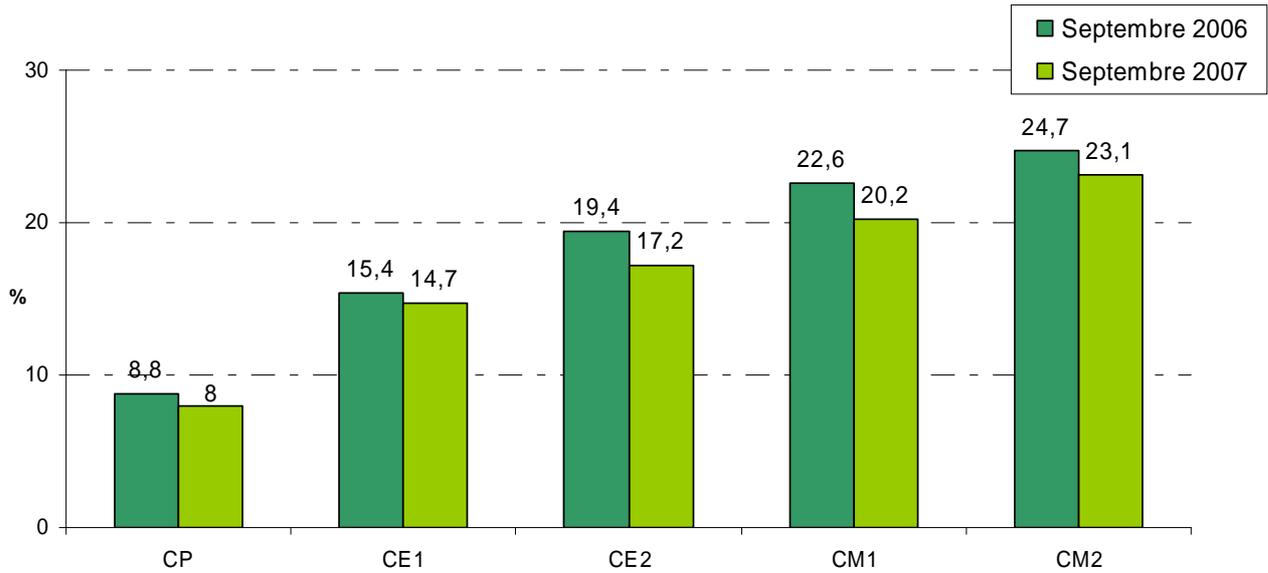
Taux de retard (Rectorat) : le taux de retard est calculé pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et prend en compte les élèves ayant un an ou plus de retard dans ces classes. Ici, il concerne uniquement les élèves scolarisés dans les établissements de l'enseignement public.

Taux de retard en CE1 (BDSL) : rapport du nombre d'enfants de 8 ans ou plus en CP et CE1 sur le nombre d'enfants en CE1. Cet indicateur concerne les établissements publics et privés.

Sources

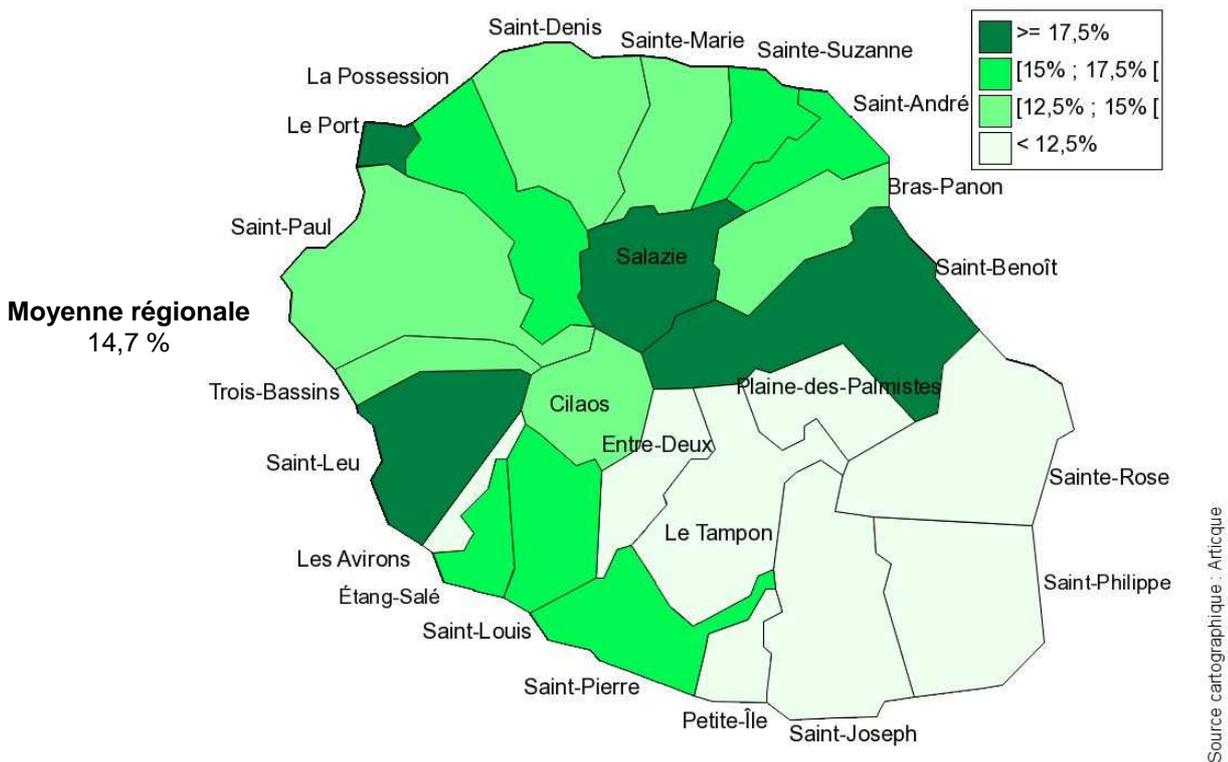
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Indicateurs sur la scolarité des élèves dans les écoles - Résultats par commune - Evolution de 2005 à 2007 ; Tableaux Statistiques n°80 ; avril 2008 ; 46 p.
- Base de Données Sociales Localisées. Formation, échec scolaire : <http://bdsi.social.gouv.fr/>

Proportion d'élèves* avec un an ou plus de retard du CP au CM2 en 2006 et 2007 à La Réunion



Source : Rectorat de La Réunion - Exploitation ORS
NB (*) : scolarisés dans l'enseignement public

Proportion d'élèves* avec un an ou plus de retard en CE1 en septembre 2007 à La Réunion



Source : Rectorat de La Réunion - Exploitation ORS
NB (*) : scolarisés dans l'enseignement public

6.7 Evaluation des compétences à l'entrée en sixième

Lors des évaluations diagnostiques réalisées en septembre 2008, les élèves réunionnais entrant en 6^{ème} ont réussi à 46% des items en français et 52% en mathématiques. Ces scores moyens sont inférieurs à ceux observés en métropole (respectivement 57% et 62%). L'écart entre La Réunion et la métropole, de l'ordre de 11 points en Français et 12 points en Mathématiques en 2008, a toutefois tendance à diminuer depuis 2005.

A La Réunion, en 2008, 17% des élèves de 6^{ème} ont obtenu un score supérieur à 70 en Français, contre 29% en métropole. Plus d'un élève sur quatre a réussi moins de 30% des items en Français à La Réunion, contre 8% en métropole.

Pour les Mathématiques, un élève réunionnais sur cinq a réalisé un score au dessus de 70 en 2008, soit plus de 2 fois moins qu'en métropole (42%). D'autre part, 12% des élèves réunionnais ont réussi moins de 30% des items en Mathématiques, contre 4% en métropole.

En septembre 2008, les filles ont obtenu des scores meilleurs que les garçons en Français (51% contre 41%) et quasiment identiques en Mathématiques (de l'ordre de 52%). De plus, les résultats enregistrés dans l'enseignement privé sont meilleurs que ceux obtenus dans le public (respectivement 62% et 45% en Français, 66% et 51% en Mathématiques).

De l'ordre de 44% au niveau régional, les scores moyens obtenus en Français en 2007 par les élèves de 6^{ème} provenant d'un établissement public varient selon les communes, de moins de 40% pour Salazie et Le Port à plus de 56% pour les Aviron et L'Etang-Salé. Une baisse annuelle moyenne de 1% est observée entre 2005 et 2007 à La Réunion, même si certaines communes de l'île enregistrent une amélioration de leur score moyen en Français, comme Bras-Panon et L'Etang-Salé (+ 6% en moyenne par an).

Les scores moyens obtenus en Mathématiques en 2007 par les élèves de 6^{ème} provenant d'un établissement public fluctuent autour de la moyenne régionale (51%) entre 47% pour Sainte-Suzanne et Le Port et près de 60% pour la Plaine des Palmistes et L'Etang-Salé. Contrairement au Français, les évaluations diagnostiques en Mathématiques connaissent une augmentation du score moyen régional de l'ordre de 1% en moyenne par an entre 2005 et 2007 avec des communes particulièrement performantes comme Bras-Panon (+ 8% en moyenne par an) et La Plaine des Palmistes (+ 7% en moyenne par an).

Définitions

Evaluation diagnostique en 6^{ème} : à chaque rentrée scolaire, les élèves de 6^{ème} font l'objet d'une évaluation diagnostique de leurs acquis en français (57 items en 2008 répartis en 3 sous thèmes : connaissance, reconnaissance des mots ; compréhension, réception ; production de textes) et en mathématiques (101 items répartis en 5 sous thèmes : espace et géométrie ; exploitation des données numériques ; grandeurs et mesures ; connaissance des nombres ; calcul).

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : L'évaluation des compétences des élèves à l'entrée en 6^{ème} – Rentrée 2008 ; Note d'information n°163 ; février 2009 ; 4 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : L'évaluation des compétences des élèves à l'entrée en 6^{ème} – Rentrée 2008 ; Tableaux statistiques n°105 ; février 2009 ; 19 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2007-2008 ; Note d'information n° 162 ; décembre 2008 ; 103 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2005-2006 ; Note d'information n° 129 ; novembre 2006 ; 101 p.

Scores moyens en Français et en Mathématiques à l'entrée en 6^{ème} à La Réunion et en métropole

	2005	2006	2007	2008
Français				
La Réunion	45,8	44,6	45,1	45,8
Métropole	58,5	57,1	57,5	57,2
Ecart (R-M) *	-12,7	-12,5	-12,4	-11,4
Mathématiques				
La Réunion	50,8	51,3	52,2	52,1
Métropole	63,9	64	64,3	64,4
Ecart (R-M) *	-13,1	-12,7	-12,1	-12,3

Source : Rectorat de La Réunion

NB (*) : écart entre les scores moyens de La Réunion et de la métropole

Scores moyens en Français et en Mathématiques à l'entrée en 6^{ème} à La Réunion*

	Français				Mathématiques			
	2005	2006	2007	TCAM** 2005-2007 (en %)	2005	2006	2007	TCAM** 2005-2007 (en %)
Bras Panon	43,6	44,6	48,7	5,7%	48,5	49,5	56,2	7,6%
Plaine des Palmistes	42,5	38,5	45,3	3,2%	51,8	49,8	59,5	7,2%
Saint-André	42,7	44,6	43,0	0,4%	47,3	48,8	49,0	1,8%
Saint-Benoit	42,1	39,3	42,0	-0,1%	50,3	46,7	50,0	-0,3%
Sainte-Rose	51,0	47,1	42,8	-8,4%	59,4	57,0	54,9	-3,9%
Sainte-Suzanne	44,4	39,6	42,4	-2,3%	47,1	45,0	47,3	0,2%
Salazie	42,3	46,1	39,7	-3,1%	46,5	49,6	49,0	2,7%
Saint-Denis	49,9	49,1	49,1	-0,8%	52,7	53,1	54,7	1,9%
Sainte-Marie	42,2	44,2	41,3	-1,1%	49,0	51,4	52,6	3,6%
La Possession	49,2	48,6	48,8	-0,4%	52,3	52,9	53,4	1,0%
Le Port	38,4	34,8	38,3	-0,1%	45,0	44,3	47,4	2,6%
Trois-Bassins	40,4	37,0	40,8	0,5%	46,8	48,2	49,6	2,9%
Saint-Leu	43,9	42,5	43,8	-0,1%	51,3	49,6	52,5	1,2%
Saint-Paul	44,9	42,4	43,0	-2,1%	49,6	49,1	51,7	2,1%
Cilaos	41,4	46,6	44,1	3,2%	52,6	47,0	51,5	-1,1%
Entre-Deux	51,3	48,2	47,3	-4,0%	55,7	56,9	57,1	1,2%
Etang-Salé	49,6	46,2	56,2	6,4%	55,3	53,1	59,5	3,7%
Le Tampon	48,4	50,6	47,3	-1,1%	54,4	54,6	54,7	0,3%
Les Avirons	57,6	70,9	56,3	-1,1%	59,0	61,7	59,4	0,3%
Petite-Ile	52,1	52,0	48,8	-3,2%	56,0	53,4	55,8	-0,2%
Saint-Joseph	48,5	48,3	48,1	-0,4%	54,6	57,0	57,6	2,7%
Saint-Louis	41,4	40,2	42,8	1,7%	47,3	48,7	50,0	2,8%
Saint-Philippe	44,4	36,3	41,9	-2,9%	48,9	45,5	47,5	-1,4%
Saint-Pierre	46,5	44,2	43,4	-3,4%	51,0	51,0	51,1	0,1%
La Réunion	44,8	43,5	43,9	-1,0%	49,9	50,3	51,1	1,2%

Source : Rectorat de La Réunion – Exploitation ORS

NB (*) : les scores présentés ici concernent uniquement les élèves provenant d'un établissement de l'enseignement public

NB (**): Taux de croissance annuel moyen entre septembre 2005 et septembre 2007

6.8 Retard scolaire dans le second degré

En septembre 2007, un élève sur 4 entrant en classe de 6^{ème} et venant d'une école publique présente au moins un an de retard à La Réunion, contre 16% au niveau national. La baisse du taux de retard à l'entrée en 6^{ème}, de l'ordre de 3% en moyenne par an à La Réunion entre 2005 et 2007, reste inférieure à celle observée en France (- 4% en moyenne par an sur la même période).

Le taux de retard à l'entrée au collège varie sur le territoire, de 13% à La Plaine des Palmistes à plus de 30% à Saint-Pierre. Les plus fortes diminutions du taux de retard en 6^{ème} sont enregistrées à La Plaine des Palmistes (- 28% en moyenne par an entre 2005 et 2007) et Sainte-Suzanne (- 19% en moyenne par an sur la même période) alors que le taux de retard en 6^{ème} à L'Entre-Deux en 2007 est plus de 2 fois supérieur à celui de 2005.

La proportion d'élèves réunionnais entrant en classe de 2^{nde} générale ou technologique avec au moins 2 ans de retard s'élève en 2007 à 3,9%, en deçà du taux de 4,1% observé au niveau national. Ce taux a diminué, entre 2001 et 2007, d'environ 6% en moyenne par an à La Réunion comme en France.

Définitions

Taux de retard en 6^{ème} (Rectorat) : le taux de retard est calculé pour les classes de 6^{ème} et prend en compte les élèves ayant un an ou plus de retard dans ces classes. Ici, il concerne uniquement les élèves provenant d'établissements de l'enseignement public.

Taux de retard en 2^{nde} générale et technologique : le taux de retard est calculé pour les classes de 2^{nde} générale et technologique et prend en compte les élèves ayant au moins 2 ans de retard dans ces classes.

Sources

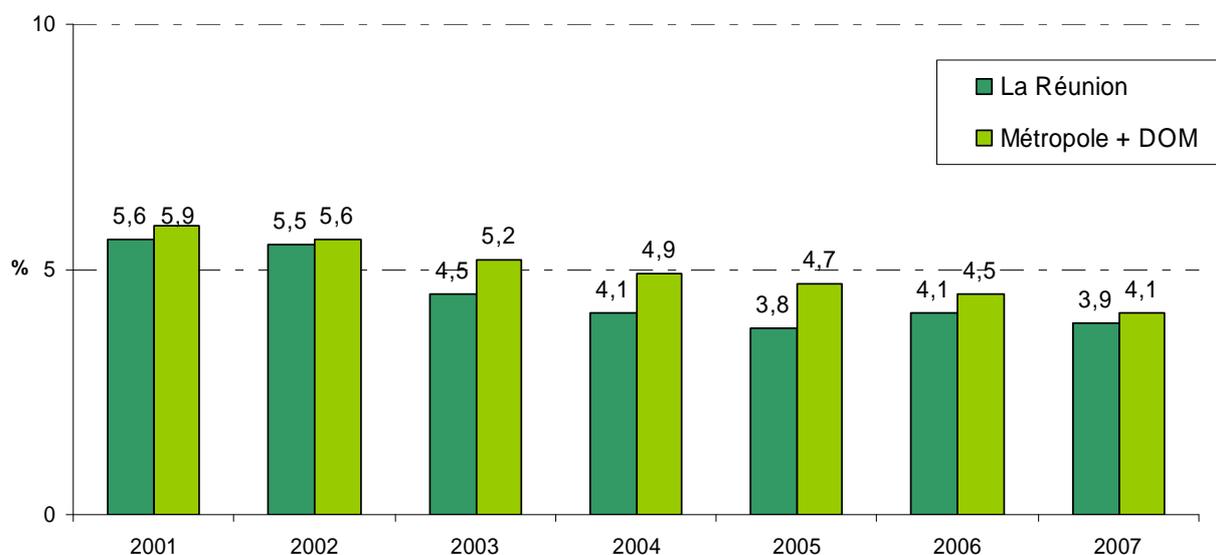
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Indicateurs sur la scolarité des élèves dans les écoles - Résultats par commune - Evolution de 2005 à 2007 ; Tableaux Statistiques n°80 ; avril 2008 ; 46 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Repères statistiques 2007-2008 ; Note d'information n° 162 ; décembre 2008 ; 103 p.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.

Proportion d'élèves* avec un an ou plus de retard à l'entrée en 6^{ème} à La Réunion

	2005	2006	2007	Taux de croissance annuel moyen 2005-2007 (en %)
Bras Panon	24,0	25,8	18,5	-12,2%
Plaine des Palmistes	24,2	15,6	12,7	-27,6%
Saint-André	29,3	28,0	27,5	-3,1%
Saint-Benoît	22,5	21,1	22,7	0,4%
Sainte-Rose	13,6	0,0	19,3	19,1%
Sainte-Suzanne	32,0	26,6	20,8	-19,4%
Salazie	26,8	10,9	25,8	-1,9%
Saint-Denis	26,6	26,5	24,1	-4,8%
Sainte-Marie	16,6	26,5	22,6	16,7%
La Possession	28,3	26,0	24,7	-6,6%
Le Port	34,9	29,9	27,4	-11,4%
Trois-Bassins	26,8	30,5	27,7	1,7%
Saint-Leu	31,3	31,4	28,3	-4,9%
Saint-Paul	28,2	28,7	28,6	0,7%
Cilaos	32,4	33,7	21,8	-18,0%
Entre-Deux	9,4	23,2	21,8	52,3%
Etang-Salé	19,7	23,9	20,6	2,3%
Le Tampon	21,5	22,3	20,0	-3,6%
Les Avirons	13,7	17,7	24,5	33,7%
Petite-Ile	15,5	21,7	14,4	-3,6%
Saint-Joseph	21,2	24,1	24,7	7,9%
Saint-Louis	34,2	31,0	27,8	-9,8%
Saint-Philippe	22,9	22,5	24,5	3,4%
Saint-Pierre	31,3	29,5	30,7	-1,0%
La Réunion	26,9	26,7	25,5	-2,6%
Métropole + DOM	17,9	16,9	16,4	-4,3%

Source Réunion : Rectorat de La Réunion – Source Métropole + DOM : Ministère de l'Éducation Nationale
Exploitation ORS - NB (*) : provenant d'un établissement de l'enseignement public

Proportion d'élèves* ayant au moins 2 ans de retard en seconde générale et technologique à La Réunion et en France



Source : Rectorat de La Réunion

6.9 Taux de réussite aux examens nationaux

Malgré une augmentation constante depuis 10 ans des taux de réussite aux principaux examens nationaux, La Réunion conserve des taux inférieurs à ceux enregistrés en métropole. L'écart entre La Réunion et la métropole en 2008 est de 6 points pour le diplôme national du brevet, de 5 points pour le Baccalauréat professionnel, de 3 points pour le Baccalauréat technologique et de moins d'un pourcent pour le Baccalauréat général.

Les résultats définitifs des sessions 2009 enregistrent des augmentations des taux de réussite réunionnais pour tous les diplômes par rapport aux sessions 2008, ces augmentations étant plus importantes que celles observées au niveau national. La plus forte augmentation à La Réunion est enregistrée pour le Baccalauréat professionnel (72% en 2008 et 85% en 2009).

Environ 80% des candidats réunionnais au diplôme national du brevet ont été admis en juin 2009, contre un peu moins de 83% en métropole. La série générale du baccalauréat enregistre en 2009 un taux de réussite proche de 90% à La Réunion, près d'un pourcent supérieur à celui observé au niveau national. Les séries technologique et professionnelle enregistrent des taux de réussite inférieurs aux taux nationaux en 2009 (respectivement 79% contre 80% pour la série technologique, 85% contre 87% pour la série professionnelle).

Définitions

Diplôme national du brevet : diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième. Il comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologique et professionnelle, accessibles notamment aux élèves des lycées professionnels.

Baccalauréat général : diplôme national sanctionnant une formation générale à dominante scientifique (série S), économique et sociale (série ES), ou littéraire (série L).

Baccalauréat technologique : diplôme national sanctionnant une formation générale associée à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble. Il existe 4 séries technologiques : STI (Sciences et technologies industrielles), STL (Sciences et technologies de laboratoire), STG (Sciences et technologies de gestion) et ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social).

Baccalauréat professionnel : diplôme national sanctionnant une formation préparée en deux ans dans des lycées professionnels, des lycées polyvalents et destiné aux élèves titulaires d'un BEP.

Taux de réussite : rapport du nombre de candidats admis sur l'effectif des candidats présents à l'examen.

Sources

- INSEE Réunion : Tableau Economique de La Réunion ; édition 2009-2010 ; février 2010 ; 237 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Résultats définitifs du Diplôme National du Brevet par collège et bassin d'éducation et de formation - Session 2009 ; Tableaux Statistiques n°127 ; novembre 2009 ; 100 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Résultats définitifs des baccalauréats général et technologique - Session 2009 ; Tableaux Statistiques n°136 ; février 2010 ; 58 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Résultats définitifs du baccalauréat d'enseignement professionnel - Session 2009 ; Tableaux Statistiques n°137 ; février 2010 ; 30 p.

Taux de réussite aux examens nationaux en 2008 et 2009 à La Réunion et au niveau national

	Diplôme National du Brevet		Bac. général		Bac. technologique		Bac. professionnel	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
La Réunion	75,3%	80,2%	87,4%	89,9%	77,4%	78,7%	71,8%	84,7%
Métropole + DOM	81,8%	82,6% (p)	87,9%	88,8%	80,3%	79,7%	77,0%	87,1%

Sources : Rectorat de La Réunion, INSEE (TER) – (p : provisoire)

6.10 Sorties sans qualification

En 2007, le Rectorat de La Réunion recense près de 15 000 jeunes sortants du système éducatif au niveau secondaire, dont 1 700 dits « sans qualification ». La proportion de sortants « sans qualification » parmi l'ensemble des sortants du secondaire, de l'ordre de 12% en 2007 à La Réunion, a reculé de 4 points depuis 2001 mais reste deux fois supérieure à celle relevée en métropole (6% en 2007).

En 2007, les sortants de niveau de formation V représentent 31% des primo-sortants du secondaire à La Réunion, contre 24% en métropole. Cette proportion est restée stable depuis 2000.

Moins de six réunionnais sortant du secondaire sur dix possèdent un niveau de formation IV en 2007, contre sept sur dix en métropole.

Définitions

Niveaux de formation :

- **Niveau VI** : sorties du 1er cycle de l'enseignement secondaire (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}) et des formations préprofessionnelles en un an.
- **Niveau Vbis** : sorties de 3^{ème} générale, de 4^{ème} et 3^{ème} technologiques et des classes du second cycle court (notamment CAP, BEP) avant l'année terminale.
- **Niveau V** : sorties de dernière année de CAP, BEP ou équivalent avec ou sans diplôme. Abandons des études en seconde ou en première.
- **Niveau IV** : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.
- **Niveau III** : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
- **Niveaux II et I** : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

Sortie du système éducatif sans qualification : elle désigne les personnes ayant interrompu leurs études avant la seconde ou l'année terminale de CAP ou de BEP (niveaux de formation VI et Vbis) pour la 1^{ère} fois et pour une période d'au moins un an.

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : Moins de jeunes sortant sans qualification dans l'académie en 2006 et en 2007 ; Note d'information n° 171 ; mai 2009 ; 2 p.

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) ; édition 2009 ; 426 p.

Répartition des primo-sortants du secondaire par niveau de formation à La Réunion et en métropole

	La Réunion										Métropole
	2001		2005		2006		2007		Différence 2001-2007		2007
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectif	%	%
Niveaux VI-Vbis	2 083	15,4%	2 310	16,1%	2 058	13,9%	1 697	11,7%	-386	-3,7%	5,6%
Niveau V	4 225	31,2%	4 158	29,0%	4 765	32,2%	4 532	31,3%	307	0,0%	24,3%
Niveau IV	7 216	53,4%	7 861	54,9%	7 980	53,9%	8 268	57,0%	1 052	3,7%	70,1%
Ensemble	13 524	100,0%	14 329	100,0%	14 802	100,0%	14 497	100,0%	973	-	100,0%

Sources : Rectorat de La Réunion, Ministère de l'Éducation Nationale - Exploitation ORS

6.11 Population non scolarisée et diplômés

Au 1^{er} janvier 2006, La Réunion comptabilise plus de 500 000 personnes de 15 ans ou plus ayant quitté le système éducatif, soit 64 000 personnes supplémentaires par rapport à 1999. La répartition de la population non scolarisée par diplôme a évolué entre 1999 et 2006 : 25% possèdent un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat en 2006, contre 17% en 1999 alors que la proportion de personnes « sans diplôme » a reculé de 10 points sur la même période (59% en 2006 et 69% en 1999).

En 2006, plus d'un habitant de 15 ou plus non scolarisé sur deux ne possède aucun diplôme à La Réunion, contre un sur cinq en métropole. Les diplômés de l'enseignement supérieur ne concernent que 13% des personnes ayant quitté le système éducatif à La Réunion, contre 22% en métropole.

A La Réunion, en 2006, l'absence de diplôme est légèrement plus fréquente chez les femmes que chez les hommes (respectivement 51% et 50%) alors que 26% des femmes réunionnaises non scolarisées possèdent un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, contre 24% des hommes.

En 2006, la proportion de personnes de 15 ans ou plus non scolarisées ne possédant aucun diplôme varie selon les communes de l'île, de 39% à La Possession à 69% à Salazie et Cilaos.

Définitions

Diplôme : les résultats du recensement de population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

Les catégories de diplôme utilisées sont les suivantes :

- aucun diplôme : pas de scolarité, scolarité jusqu'à l'école primaire ou au collège, scolarité au-delà du collège ;
- certificat d'études primaires (CEP) ;
- brevet d'études du 1^{er} cycle (BEPC), brevet élémentaire, brevet des collèges ;
- CAP, brevet de compagnon, BEP ;
- baccalauréat, brevet professionnel ;
- baccalauréat plus 2 années d'études : diplôme de 1^{er} cycle universitaire, brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme des professions sociales ou de la santé, diplôme d'infirmier (ère) ;
- diplôme d'études supérieures : diplôme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, diplôme d'une grande école, doctorat...

« **Sans diplôme** » : ce terme désigne les personnes n'ayant obtenu aucun diplôme ou titulaires du certificat d'études primaires ou du diplôme national du brevet.

Sources

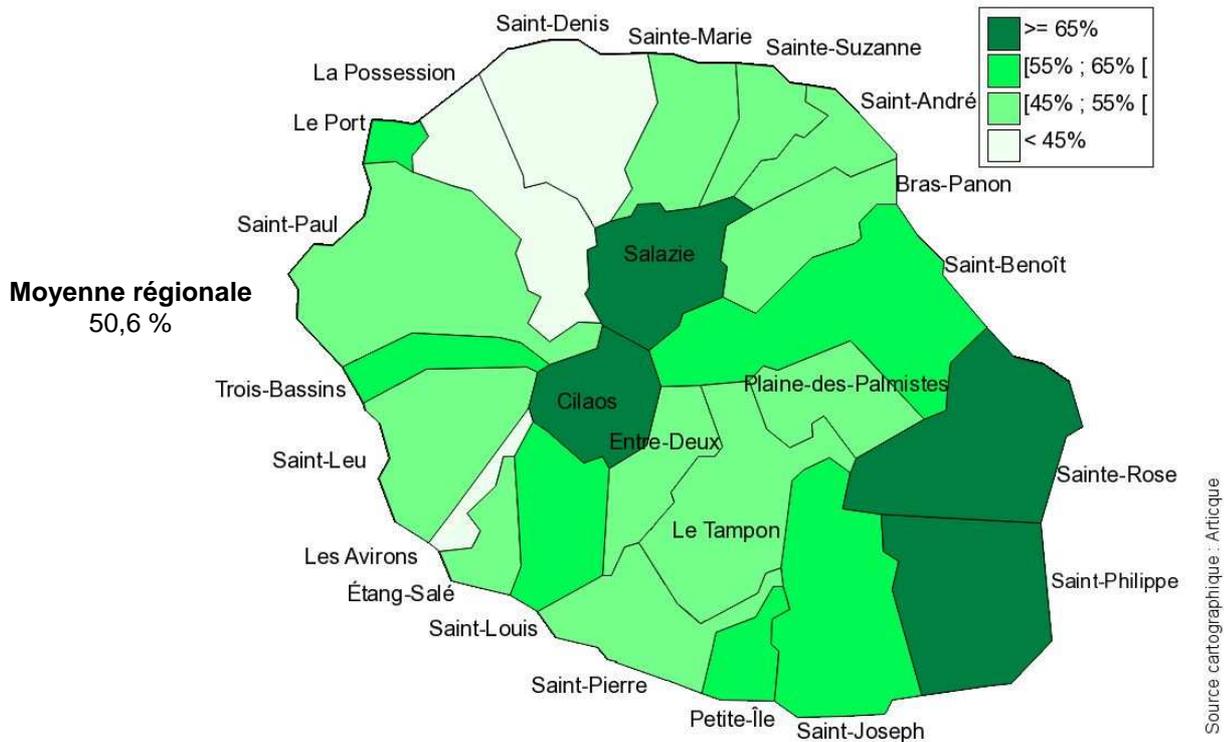
- INSEE : Résultats du recensement de la population 1999 <http://www.recensement-1999.insee.fr/>
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- INSEE Réunion : Une population plus diplômée malgré un retard de scolarisation persistant ; Touzet C. ; Revue Economie de La Réunion n°7 Hors série ; juillet 2009 ; 1p.

**Répartition de la population des 15 ans ou plus non scolarisés par diplôme
à La Réunion et en métropole en 2006**

	La Réunion						Métropole		
	Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes	Femmes	Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%	%	%
Aucun diplôme	118 983	49,9%	134 665	51,3%	253 648	50,6%	18,7%	20,2%	19,5%
Certificat d'études primaires	7 776	3,3%	9 992	3,8%	17 768	3,5%	9,9%	14,8%	12,5%
BEPC, brevet des collèges	9 409	3,9%	14 225	5,4%	23 634	4,7%	5,4%	7,6%	6,6%
CAP ou BEP	45 868	19,2%	35 698	13,6%	81 566	16,3%	29,0%	19,4%	24,0%
Baccalauréat ou brevet professionnel	25 486	10,7%	32 768	12,5%	58 254	11,6%	14,8%	15,3%	15,1%
Baccalauréat plus 2 années d'études	12 824	5,4%	17 778	6,8%	30 603	6,1%	9,3%	12,1%	10,8%
Diplôme de niveau supérieur	18 125	7,6%	17 592	6,7%	35 717	7,1%	12,8%	10,5%	11,6%
Ensemble	238 470	100%	262 719	100%	501 189	100%	100%	100%	100%

Source : INSEE (recensement de population 2006) – Exploitation ORS

**Proportion* des 15 ans ou plus non scolarisés ne possédant aucun diplôme par commune
à La Réunion en 2006**



Source : INSEE (recensement de population 2006) – Exploitation ORS
NB (*) : pour 100 habitants de 15 ans ou plus ayant quitté le système éducatif

6.12 Illettrisme

A La Réunion, près de 9 500 jeunes, hommes et femmes, de 17 ans ou plus, de nationalité française, ont participé entre janvier et juillet 2009 à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) au cours de laquelle ils ont passé une épreuve d'évaluation de la compréhension de l'écrit. Des difficultés de lecture ont été détectées pour 2 651 jeunes réunionnais, soit 28% des participants aux JAPD, contre 12% en métropole en 2008.

En 2006, environ 22% des jeunes réunionnais avaient été détectés en difficulté de lecture lors des JAPD à La Réunion, dont 11% présentant des difficultés sévères. Ces proportions sont très supérieures à celles relevées en métropole en 2008 (respectivement 12% pour les difficultés de lecture et 5% pour les difficultés sévères).

Selon les résultats de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) menée à La Réunion en 2007, 100 000 adultes sont illettrés à La Réunion, ce qui représentent 21% des personnes âgées de 16 à 65 ans ayant été scolarisées sur le territoire national. Ce taux d'illettrisme est plus de 2 fois supérieur à celui relevé en métropole (9% selon l'enquête IVQ menée en France métropolitaine en 2004-2005).

Définitions

Evaluation en lecture lors de la JAPD : cette épreuve d'orientation vise à repérer chez les faibles lecteurs, trois ensembles majeurs de difficultés : une mauvaise automatiser des mécanismes responsables de l'identification des mots ; une compétence langagière insuffisante mise en évidence par la pauvreté des connaissances lexicales ; une pratique défaillante des traitements complexes requis par la compréhension d'un document. La combinaison des trois dimensions de l'évaluation de la compréhension de l'écrit permet de définir huit profils :

- Profils 5 : ils regroupent les lecteurs efficaces dont les bases sont solides (5d), et ceux qui, en dépit de difficultés d'identification de mots (5c), d'un niveau lexical faible (5b) ou des deux (5a), compensent leurs lacunes et réussissent au moins en partie les épreuves de lectures complexes. Certains de ces lecteurs demeurent toutefois de médiocres utilisateurs de l'écrit.

- Profil 4 : ces jeunes sont capables de lecture à voix haute. Ils ont un niveau de lexique correct mais comprennent mal ce qu'ils lisent.

- Profil 3 : malgré un niveau de lexique correct, la lecture reste laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots.

- Profil 2 : pour ce profil, le déficit de compréhension est sans doute lié à un niveau lexical très faible.

- Profil 1 : ces jeunes ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et manifestent une compréhension très déficiente ; ce sont de quasi-analphabètes.

Les profils numérotés de 1 à 4 sont dits « en difficulté de lecture » et les profils 1 et 2 en « difficulté sévère ».

Illettrisme : selon la définition donnée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), ce terme est réservé pour qualifier la situation des personnes qui ont été scolarisées dans le cadre de l'école française, qui en sont sorties, et qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Sources

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense - Année 2008 ; De La Haye F., Gombert J.-E., Jean-Philippe Rivière J.-P., Rocher T. ; Note d'information 09-19 ; juillet 2009 ; 6 p.

- ORS – DRASS - CODESS : Tableau de bord de la précarité à La Réunion ; avril 2008 ; 76 p.

- INSEE Réunion : Communication écrite, un adulte sur cinq en situation préoccupante ; Actif N., Monteil C. ; INSEE Partenaires n°2 ; octobre 2008 ; 6p.

Proportion de jeunes en difficulté de lecture à La Réunion et en métropole

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
La Réunion	22,0%	17,0%	21,0%	23,0%	22,0%	nd	nd	28,0%
Métropole	nd	8,0%	11,0%	10,9%	11,7%	12,0%	11,8%	nd

Source Réunion : Centre du Service National de Saint-Denis, ANLCI Réunion

Sources Métropole : Ministère de la Défense, Ministère de l'éducation nationale

NB (*) : données des mois de janvier à juillet 2009 – (nd : non disponible)

6.13 Accueil du jeune enfant

En juin 2009, La Réunion compte 104 structures d'accueil collectif proposant plus de 3 600 places aux enfants de moins de 3 ans. Environ 45% des structures se situent dans le nord de l'île, alors que seulement 23% des enfants réunionnais de moins de 3 ans y habitent. Sept communes ne possèdent aucune structure d'accueil collectif en juin 2009 : Les Avirons, Bras-Panon, Petite-Île, Saint-Philippe, Sainte-Rose, Salazie et Cilaos.

Le taux d'équipement en structure d'accueil collectif est d'environ 9 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans et varie sur le territoire, de moins de 6% pour la microrégion Ouest à près de 18% pour la microrégion Nord. Il reste inférieur à celui enregistré en métropole en 2007 de l'ordre de 15 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (331 929 places en 2007 selon l'Observatoire National de la Petite Enfance).

En 2009, 1 200 assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Général pour un total de 2 646 places. Environ 36% d'entre elles résident dans le Sud de l'île, 31% dans l'Ouest, 21% dans le Nord et 12% dans l'Est.

Le taux d'équipement en assistantes maternelles agréées est de 6,6 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans alors qu'il est de 26,1% en métropole en 2007 (584 458 places en 2007 selon l'Observatoire National de la Petite Enfance). Les disparités sur le territoire sont moins fortes que pour les structures d'accueil collectif et le taux d'équipement varie entre 4% pour la microrégion Est et 8% pour la microrégion Ouest.

Définitions

Assistante maternelle : agréée par le Conseil Général, elle accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.

Etablissement d'Accueil Collectif Régulier : la crèche collective propose un accueil régulier pour les enfants de moins de 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi. L'établissement peut être géré par une association ou une collectivité territoriale

Etablissement d'Accueil Collectif à gestion parentale : la crèche parentale propose un accueil régulier pour les enfants de moins de 3 ans et est gérée par un groupe de parents, constitué en association.

Service d'Accueil Familial : la crèche familiale regroupe des assistantes maternelles agréées qui accueillent de 1 à 3 enfants à leur domicile, sous la direction d'une puéricultrice.

Etablissement d'Accueil Collectif Occasionnel : la halte garderie propose un accueil temporaire ou occasionnel pour des enfants de moins de 6 ans. Elle permet un accueil ponctuel d'enfants dont les parents ne travaillent pas ou plus régulièrement si les parents travaillent à temps partiel. L'établissement peut être géré par une association ou une collectivité territoriale

Multi accueil : le multi accueil est une structure mixte qui regroupe une crèche et une halte-garderie et permet simultanément l'accueil d'enfants à temps partiel ou à temps complet. L'établissement peut être géré par une association ou une collectivité territoriale.

Taux d'équipement : nombre de places d'accueil (en structure d'accueil collectif ou chez des assistantes maternelles) pour 100 enfants de 0 à 2 ans (chiffre issu du recensement de la population 2006). Ici il s'agit des effectifs de places en 2009 pour La Réunion et en 2007 pour la métropole.

Sources

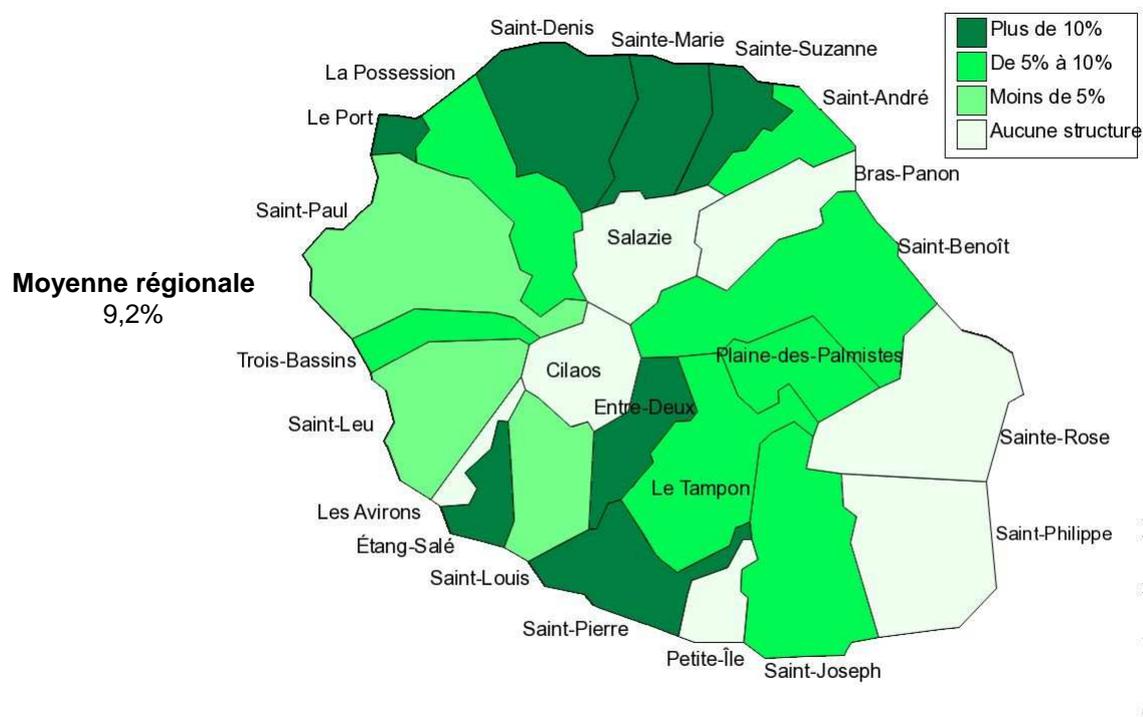
- Conseil Général de La Réunion : Etablissements et places en crèche par commune ; juin 2009.
- Conseil Général de La Réunion : Assistantes maternelles par commune ; octobre 2009.
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- CNAF : L'accueil du jeune enfant 2008 - Données statistiques ; Observatoire National de la Petite Enfance ; 60 p.

Etablissements et places d'accueil du jeune enfant à La Réunion en 2009

		Accueil collectif occasionnel	Accueil collectif régulier	Autre mode d'accueil	Etablissements Multi Accueil	Multi Accueil Collectif familial	Total Accueil collectif	Assistants maternelles
Nord	Places	13	1 317	18	302	-	1 650	568
	Etablissements	1	35	2	6	-	44	257
Est	Places	-	443	9	-	-	452	260
	Etablissements	-	11	1	-	-	12	148
Ouest	Places	12	513	21	30	-	576	843
	Etablissements	1	17	2	1	-	21	368
Sud	Places	30	576	59	170	142	977	975
	Etablissements	2	15	3	4	3	27	427
La Réunion	Places	55	2 849	107	502	142	3 655	2 646
	Etablissements	4	78	8	11	3	104	1 200

Source: Conseil Général de La Réunion – Exploitation ORS

Taux d'équipement* en places d'accueil collectif du jeune enfant par commune à La Réunion en 2009



Sources : Conseil Général de La Réunion (situation en juin 2009), INSEE – Exploitation ORS

NB (*) : nombre de places en accueil collectif pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans (recensement de population 2006)